

SOURCE - INFOS

Bulletin municipal de L'Hermenault

www.lhermenault.fr



Hiver 2024 /2025

Dans ce numéro :

Pages 2 & 3 :
Le mot du Maire
Avis - État Civil

Pages 4 à 6 :
PV de conseil

Les procès verbaux sont résumés.
Pour plus de détail : Vous pouvez
les consulter en mairie ou sur le
site internet www.lhermenault.fr
Délibérations des : 10 septembre,
29 octobre et 20 novembre 2024.

Pages 7 & 8 : Bellevue
Pages 9 à 14 : *Infos diverses*
Pages 15 à 21 : *Associations*
Pages 22 & 23 : *Histoire*
Page 24 : *Jeux*



Mairie de L'Hermenault 13, rue de la Gazellerie

Tél : 02.51.00.13.18 Mail : mairie@lhermenault.fr

Internet : www.lhermenault.fr

Horaires : lundi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h30 et mardi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30

Agence postale communale mairie de L'Hermenault

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et le 1^{er} samedi du mois de 9h à 12h

Conception et mise en page : Jm Jamin Lecture et correction : J-P Gadé Impression et distribution : Mairie de L'Hermenault

Photos, images et dessins : annonceurs et internet Prochaine parution : juin / juillet 2025



“ Le Mot du Maire ”



Le troisième quadrimestre a marqué nos esprits avec le résultat des élections de juillet. Ce dernier a nécessité la mise en place d'un gouvernement complet début septembre qui a été difficile à se mettre en place en donnant une impression de désordre politique ressenti par la population.

Sa dissolution en décembre n'a fait qu'aggraver ce ressenti.

Par ailleurs, les guerres ont continué aux portes de l'Europe : Ukraine-Russie et Israël - Palestinienne.

Les événements climatiques n'ont pas épargné la métropole, mais surtout Mayotte avec le cyclone dévastateur Chido. Enfin aux Etats-Unis, le président Donald TRUMP a été élu...

À L'Hermenault, l'activité a continué :

◆ Après 3 ans et une fermeture depuis avril 2018, les travaux de l'église se sont terminés fin octobre. Le 1^{er} office a eu lieu le dimanche 3 novembre 2024. Nous pouvons de nouveau entendre les cloches. Je remercie tous les bénévoles qui ont participé au démontage des bancs, de la toiture et de la sacristie, ceux qui ont refait les marches de la chaire, qui ont peint le préau, la main courante et la tribune mais aussi celles et ceux qui ont nettoyé, serpillé, gratté, essuyé, astiqué après les travaux.

L'inauguration aura lieu le 25 avril. L'heure sera précisée ultérieurement.

- La viabilisation du lotissement de L'AFFIAGE a été réalisée et les 7 lots sont en vente (3 sont déjà réservés).

◆ Au city parc, les jeux supplémentaires ont été installés, il reste la peinture des 2 couloirs de sprint à réaliser lorsque le temps sera plus clément.

◆ Les effacements de réseaux ont été réalisés route de Longèves et Haute rue.

◆ Le panneau d'informations a été installé Place du Marché.

◆ À l'ÉHPAD, les balcons du bâtiment C ont été démontés et les agrandissements des chambres sont en cours d'élévation. La salle à manger a pris beaucoup de retard lié à des contraintes techniques.

Du côté des animations, le feu d'artifice et la foire à l'ancienne du 1^{er} septembre ont été un véritable succès.

La « balade spectacle » dans le bois de M. de CHAILLÉ qui devait avoir lieu le 1^{er} octobre 2024 a été annulée en raison du vol du matériel des animateurs la nuit précédente.

À la rentrée des classes, nous comptons 98 élèves à l'école Jules Verne et 92 à Notre Dame.

Pour 2025 :

• Le chantier de l'année sera la transformation du presbytère en MAM au rez- de -chaussée et en 3 appartements au 1^{er} étage. Le permis de construire a été obtenu fin décembre 2024.

Les demandes de subventions sont en cours et nous attendons les réponses.

• L'éclairage du stade Beaulieu sera réalisé en mars 2025.

• Des travaux liés à la mobilité douce seront réalisés au cours de l'année pour un montant d'environ 120 000.00€ avec 80 000.00€ de subventions. Cette tranche concernera une partie de l'axe St-Martin-des-Fontaines / Pétoisse. Le but étant de rejoindre le point ALEOP au carrefour de Pétoisse.

• Les travaux de rénovation de la piscine par la Communauté de Communes ont commencé. Elle devrait être opérationnelle début juillet 2025.



“ Le Mot du Maire ”

Concernant les animations, nous aurons une conférence sur la vie des mineurs de Faymoreau aux XIX et XX^{ème} siècle **le 21 mars 2025** à 20h salle du Jary.

- ⇒ **Le 24 mai** : réception de la JUMBO RUN.
- ⇒ **Le 17 juin** : remise du drapeau soldat de France OPEX.
- ⇒ **Le 21 juin** : inauguration du City Park.

Toutefois compte tenu des enjeux financiers incertains pour l'avenir des collectivités locales il est toujours difficile de prévoir des investissements importants. L'enjeu est de rendre notre commune attractive par sa qualité de vie et ses services.

Le 17 janvier dernier, vous avez été nombreux à la présentation des vœux et je vous en remercie. Je renouvelle à toutes et à tous, tous mes vœux pour 2025. Prenez soin de vous.

Le Maire, Yves GERMAIN

AVIS



Changement au secrétariat de la mairie : Départ de Sabrina BOUILLAUD. Elle est remplacée par Amandine LE BOULANGER à compter du 1^{er} février 2025.

Panneau lumineux : Les associations qui désirent annoncer leurs évènements, doivent prendre contact avec le secrétariat de la mairie.

Actes d'état-civil



4 naissances

4 mariages

28 décès

Le dimanche 16 mars 2025 une marche est organisée à L'HERMENAULT dans le cadre de la campagne pour le dépistage du cancer colorectal.

Avec présentation des dispositifs de dépistage, par les soignants.

Départ à partir de 9h de la salle du Jary et retour au point de départ.

Ce cancer est le 2e cancer le plus meurtrier en France.

Il est le 2e cancer le plus fréquent chez la femme et le 3e cancer le plus fréquent chez l'homme. Pourtant, détecté tôt, il se guérit dans 9 cas sur 10.

Parlez-en avec votre médecin.



Informez-vous sur e-cancer.fr



Modalités de vente et réservation : Les réservations des lots se feront par mail ou par courrier afin de permettre un horodatage des demandes. En cas de réservations multiples pour un même lot, priorité sera donnée à la demande la plus ancienne. Chaque demande de réservation fera l'objet d'un engagement de réservation indiquant le nom de l'acquéreur, le numéro de lot réservé, sa consistance et le prix, signé des futurs acquéreurs. Le secrétariat en accusera réception et la réservation sera conservée 2 mois.

Clauses particulières : Il sera imposé aux acquéreurs une obligation de construire dans un délai de **2 ans** à compter de la signature de l'acte. Il sera possible de demander un différé de travaux sur demande motivée. La durée du différé (variable selon les situations) sera précisée dans l'accord écrit signé du Maire.

Clause résolutoire : La cession pourra être résiliée unilatéralement par la commune, notifiée à l'acquéreur par acte d'huissier pour : Inobservation de la clause de construction dans le délai imparti (voir clause particulière ci-dessus). L'acquéreur sera tenu de restituer le terrain à la commune dans l'état où il se trouvait le jour de la cession ; la commune étant quant à elle, tenue de restituer le prix de cession, déduction faite de tous les frais qu'elle aurait dû engager pour parvenir à la résolution .

Clause anti-spéculative : En cas de revente du lot nu, aucune plus-value ne pourra être réalisée par le revendeur.

Gestion des eaux pluviales : L'acquéreur aura à sa charge et sous sa responsabilité, les aménagements nécessaires à l'évacuation des eaux pluviales issues de son lot et de sa construction édiflée sur celui-ci. Il devra obligatoirement réaliser un puisard capable d'absorber le ruissellement des zones imperméabilisées

Entretien du terrain : le futur acquéreur devra entretenir son terrain régulièrement et ne pas le laisser en friche .

ÉCOLES NOTRE DAME ET SACRÉ COEUR : *Demande de subvention classe découverte*

Les écoles privées Notre Dame et Sacré Cœur organisent une classe découverte les 5, 6 et 7 mai 2025 au Porteau à Talmont Saint-Hilaire. Le coût de cette sortie par élève est estimé à **180.48 €**.

Au vu du plan de financement, il est proposé de verser une subvention de **31.90€** par enfant.

Cinq élèves de la commune sont inscrits ; la subvention accordée serait de **159.50 €**.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à mandater la subvention de **31.90€ par enfant** qui participe à la sortie, dès que les enseignants auront fourni un compte-rendu de l'action ainsi que la liste des enfants présents à la sortie.

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La commission «Associations -Sports - Culture - Animations» s'est réunie le 24 octobre 2024 pour, entre autres, déterminer le montant des subventions annuelles versées aux associations en 2025.

Après lecture des montants proposés, le Conseil Municipal décide que les associations citées ci-après se verront attribuer une subvention, pour un montant global de **5 099,00 €**.

ADILE de la Vendée	50,00 €	Club de l'amitié	248,00 €
ADMR service à la personne	1 302,00 €	Société de chasse	372,00 €
ADMR service de soins	328,00 €	UNC Section L'Herminault	155,00 €
Association Française Sclérosés En Plaques	93,00 €	L'Outil en main	372,00 €
Association Expression Corporelle St- Valérien	93,00 €	Tennis Le Rebond	155,00 €
Amis de l'école Jules Verne	372,00 €	Fondation du patrimoine	31,00 €
ESH Basket	434,00 €	CAUE de Vendée	40,00 €
Football Club Plaine et Bocage	465,00 €	MFR Mauléon	31,00 €
Gym volontaire	217,00 €	MFR Saint Gilles Croix de Vie	31,00 €
Ecole de sports	279,00 €	MFR Puy Sec	31,00 €



MAM / LOGEMENTS : *Convention relative aux modalités techniques et financières de l'action « Étude d'aide à la décision énergies renouvelables » avec le SYDEV*

Pour le projet de MAM / Logement à l'ancien presbytère, M. le Maire informe les conseillers municipaux qu'il est nécessaire de faire appel à un assistant à maîtrise d'ouvrage bois énergie afin de :

- S'assurer du bon fonctionnement de la chaufferie et de son dimensionnement,
- D'avoir une personne compétente pour compléter le dossier de subvention pour l'aide de l'ADEME,
- D'avoir un accompagnement dans le suivi et l'exploitation de la chaufferie.

Cette prestation est subventionnée à 80% par le SYDEV. **984.00 € TTC.** restent à charge

SIVOM : *Demande de remboursement des frais relatifs à la mise à disposition des locaux et du matériel administratif de la commune*

Le secrétariat du SIVOM est localisé au sein de la mairie depuis sa création. Hormis la mutualisation des services informatiques qui faisait l'objet d'un remboursement du SIVOM, aucun autre frais n'était demandé. Il apparaît raisonnable de demander au SIVOM le remboursement de frais relatifs à l'occupation du secrétariat au sein de la commune.

Les frais concernés sont les fluides (*électricité, eau.*), les frais de télécommunications (*téléphone, internet...*), les frais de copieurs.... Il est néanmoins difficile de définir le montant exact de tous ces frais (*factures à proratiser en fonction du temps passé, à l'espace occupé...*). Ainsi, il serait peut-être plus facile de fixer un montant forfaitaire représentant ces frais. A noter, que cette proposition a été réfléchiée en concertation avec le SIVOM.

M. Le Maire propose aux conseillers de fixer un montant de remboursement des frais à hauteur de **1 200.00€ par an** à partir de l'année 2024. Le Conseil Municipal valide ce montant à partir de l'année 2024 à demander au SIVOM au titre du remboursement des frais relatifs à la mise à disposition des locaux et du matériel administratif de la commune.

REFACTURATION DE FRAIS D'ÉLAGAGE

Des demandes (orales et par courrier) ont été faites il y a plusieurs semaines au propriétaire de la maison d'habitation située au 4 rue de la Gazellerie pour qu'il entretienne la végétation qui empiète le trottoir (côté rue Salomon Raitig).

Elles sont restées sans réponse. Cet empiètement crée un danger pour la sécurité des piétons et ne garantit pas la sûreté et la commodité du passage.

En application de l'article L 2212-2-2 du code général des collectivités territoriales, le maire peut faire procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage, à la charge du propriétaire défaillant. Ceux-ci ayant été effectués par les agents communaux, M. le Maire est autorisé par les conseillers à facturer au propriétaire le montant forfaitaire de **100.00€** correspondant aux frais engagés par la commune (*mobilisation de deux agents techniques, matériel utilisé, coût du dépôt en déchetterie, frais d'essence, frais administratifs*). À noter que si la situation se renouvelle, une nouvelle facture pourra lui être envoyée.

LOTISSEMENT DE L'AFFIAGE : *Validation des travaux*

La commission d'ouverture de plis pour l'attribution du marché des travaux d'aménagement du lotissement de L'AFFIAGE a eu lieu le 29 juillet 2024. Cinq entreprises ont répondu au marché. L'offre arrivée en première position est celle de l'entreprise **ATPR** pour un montant de **59 730.50€ HT** soit **71 676.60€ TTC**. Le Conseil Municipal valide cette offre.

Détermination du prix de vente

M. le Maire propose de fixer un montant de **42.00€ TTC** le m². Ce montant a été défini en fonction du coût prévisionnel du montant de travaux et du prix du marché immobilier.

À noter que les montants proposés ci-dessous et validés par le Conseil Municipal sont en TTC.

LOTS	SUPERFICIES	PRIX TTC
LOT 1	544m ²	22 848,00 €
LOT 2	675m ²	28 350,00 €
LOT 3	612m ²	25 704,00 €
LOT 4	631m ²	26 502,00 €
LOT 5	650m ²	27 300,00 €
LOT 6	645m ²	27 090,00 €
LOT 7	435m ²	18 270,00 €

Les prix ne comprennent pas les raccordements des réseaux de la limite de propriété à la maison, les frais d'actes notariés, la PFAC (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif), la TA (Taxe d'Aménagement) et la RAP (Redevance d'Archéologie Préventive) qui sont liés au permis de construire.



REPLACEMENT DE MADAME ISABELLE BARBIER, MEMBRE DÉMISSIONNAIRE Conseil d'administration du CCAS

Suite à sa démission en date du 31 octobre 2024, le Conseil d'Administration doit obligatoirement la remplacer afin d'avoir en nombre égal, les membres élus par le Conseil Municipal et les membres nommés par le Maire.

Mme Corinne JOLLY proposant sa candidature, le Conseil Municipal la valide en remplacement de Mme Isabelle BARBIER et valide en même temps la liste des membres du Conseil d'administration du CCAS comme suit :

Corinne JOLLY – Séverine CAILLEAU – Éliane RAPHEL – Karine QUINET – Mathieu GUIBERT et David FLEAU.

Commissions communales

Mme Corinne JOLLY se porte également candidate et est élue pour remplacer Mme Isabelle BARBIER à la commission communale bâtiments. À noter que Mme Séverine CAILLEAU remplacera Mme Isabelle BARBIER pour le balisage des sentiers pédestres.

Pour rappel, composition des différentes commissions communales:

Finances Budget	Tout le Conseil Municipal Responsable : Yves Germain.
Bâtiments	R. Renaud - D. Chiron - M. Guibert D. Fleau - Y. Rambaud - V. Deguil C. Jolly - Responsable : Pierre Grosz
Voirie Terrains Environnement	D. Artarit - C. Bobinet - V. Deguil - D. Chiron K. Quinet - Responsable : J.-Jacques RICHET .
Associations Sports Culture Animations	D. Artarit - M. Guibert - L. Faivre - E. Raphael - C. Jolly- S. Cailleau - Responsable : J.-Jacques Richet.
Communication	P. Rabiller (à titre transitoire) - M. Guibert - J-M Jamin C. Jolly - J-P.GADÉ - Responsable : Jérôme BOBINET.
Économie	J. Bobinet - L. Faivre - M. Guibert K. Quinet Responsable : Yves GERMAIN .

Commissions intercommunales

Yves GERMAIN	Voirie - Abords - Travaux - Entretien - du Patrimoine -
Jean-Jacques RICHET	Environnement - Développement durable - Déchets Plan Climat Air Energie Territoire
Jérôme BOBINET	Economie et Attractivité du territoire Finances - ressources Humaines et Contractualisations
Vianney DEGUIL	Ruralité - Eau - Assainissement
Mathieu GUIBERT	Tourisme
Corinne JOLLY	Culture - Communication
Laurent FAIVRE	Sport
Séverine CAILLEAU	Enfance - Jeunesse - Santé
Dominique CHIRON	Eau – Assainissement - Tourisme (<i>en remplacement de Mme Barbier</i>)
Karine QUINET	Enfance - Jeunesse - Santé - affaires sociales
David FLEAU	Prospectives - Mutualisation - Environnement - Développement durable - Déchets



Il est déjà l'heure de faire le bilan de l'année 2024 qui aura été l'année de nombreux changements pour la Résidence Bellevue, et ce dans un contexte général des Établissements Médico-Sociaux particulièrement morose. En effet 2024 est une fois de plus l'année du non-aboutissement de « la loi grand âge », et même si la loi « bien vieillir » a apporté quelques mesures d'urgence, le déficit budgétaire est devenu structurel pour 80% des établissements publics. Mais nous pouvons nous réjouir à la Résidence Bellevue de finir l'année 2024, comme 2023, à l'équilibre budgétaire et de pouvoir envisager 2025 avec sérénité.

2024 c'est la poursuite de notre mutation numérique et c'est le lancement des grands travaux.

Investir pour plus de 2 millions d'euros dans des travaux d'infrastructure et un nouveau système informatique peut paraître audacieux pendant une crise qualifiée de systémique, mais c'est bien parce que nous osons que les choses sont moins difficiles.

Et pour reprendre le slogan de la FNADEPA depuis trois ans : « *Les vieux méritent mieux !* ».

Pour continuer à aller de l'avant, 2024 est marquée par le lancement de plus de deux ans de travaux qui devraient se terminer en août 2026 : La nouvelle salle à manger sera livrée en août 2025, les 15 chambres du bâtiment C seront terminées en mai 2026 et le nouveau bloc administratif sera livré en août 2026.



Le tout dans le cadre d'un budget maîtrisé et des prix d'hébergement qui restent dans la moyenne départementale.

Après des consultations qui ont duré plus d'un an et un diagnostic complet de notre système d'information, tous nos logiciels métiers sont maintenant hébergés par nos éditeurs et la solution office 365 nous a permis de supprimer notre serveur local. Cette nouvelle organisation

nous a permis de résister sans dommage à une cyber-attaque en novembre 2024.

À l'heure du Dossier Médical Partagé (mon espace santé) la RGPD et la cybersécurité ne sont plus négociables. De la même façon, la permanence et la résilience de notre système informatique sont indispensables pour assurer l'accompagnement des résidents à chaque instant.



“ RÉSIDENCE BELLEVUE ”

Ce qui n'a pas changé en 2024 et qui devrait être maintenu en 2025 c'est une gestion de la vie sociale dynamique et diversifiée, à travers une offre d'activités multiples et une aide administrative ou familiale personnalisée. Acteurs du « Prendre Soins » notre mission est un accompagnement pour tous les domaines de la vie de nos résidents. Pour ce faire nous avons deux animatrices, deux services civiques, des jeunes du Service National Universel, une équipe d'une vingtaine de bénévoles présents toutes les semaines, et une association des Résidents qui porte de nombreux projets comme le livre audio avec les écoles ou les sorties cinéma. Mais nous avons aussi l'ensemble du personnel, service soignants, service hôtellerie, service entretien, service administratif et les cuisines qui s'investissent au quotidien dans la vie sociale des résidents.

En 2024 les effectifs ont été maintenus au complet et toutes les compétences assurées, ce qui nous permet d'apporter un accompagnement adapté. En parallèle le matériel technique est régulièrement renouvelé : 2025 sera consacré à la refonte du système « d'appel malade ». Des conventions avec l'ensemble de nos partenaires médicaux et paramédicaux du territoire nous permettent de proposer un suivi médical de qualité malgré une offre qui se dégrade un peu plus chaque année. La coopération entre la médecine de ville, les acteurs du maintien à domicile et les services hospitaliers devra encore se renforcer en 2025 pour faire face à un désert médical de plus en plus marqué.

Donner du sens à ce que nous faisons au quotidien, c'est ce qui motive chacun d'entre nous.

Pour notre mission, c'est-à-dire l'accompagnement des résidents, nous avons remis au centre de nos préoccupations le Plan d'Accompagnement Personnalisé : le consentement, la dignité des résidents donnent du sens à notre action. Maintenant, l'établissement en tant qu'entreprise doit s'inscrire dans les choix de société fondateurs de notre identité nationale. Cette démarche de responsabilité sociétale donne du sens au citoyen que nous sommes tous pour appartenir à cet établissement.

Pour l'exprimer plus simplement, il s'agit toujours de bien accompagner les résidents mais pas à n'importe quel prix. C'est-à-dire, pas au mépris de l'environnement, pas au mépris des autres, pas dans la malveillance des agents ...

Il s'agit au contraire de s'inscrire dans des objectifs de développement durable en s'appuyant sur trois piliers : économique, social et environnemental. Bien sûr on ne fait pas rien aujourd'hui dans ces domaines, mais il s'agit de le formaliser pour le faire consciemment et donc donner du sens à notre gouvernance.

Économique : il s'agit de parler d'achats responsables, de participer à la construction d'une relation saine et équilibrée avec les fournisseurs. C'est déjà un engagement fort de RESTORIA, pour la restauration (circuit court, produits bio ...), que nous allons généraliser.

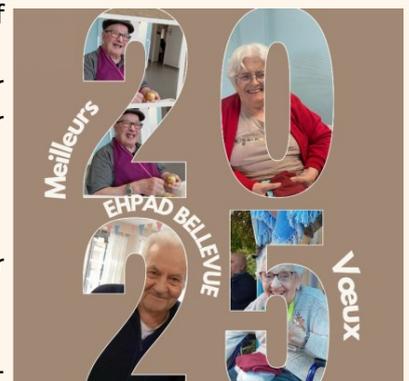
Social : Les actions mises en place visent à favoriser la qualité de vie au travail, à encourager le dialogue dans un cadre de travail serein. C'est ce que l'on fait avec l'AnalyseDesPratiques ou les séances de massages que nous devons valoriser dans le dialogue social. Pour 2025, la Qualité de Vie au Travail, et en particulier la garantie d'équipe complète tous les jours, sera à nouveau notre objectif.

Environnemental : identifier ses principaux impacts (émissions de gaz à effet de serre, consommation de ressources, production de déchets, pollutions...), mettre en œuvre un plan d'action pour les réduire et mesurer ses résultats. En 2024 nous avons mis en place un dispositif de barquettes repas vendues aux agents pour ne pas jeter à la poubelle. Pour engager cette démarche RSE, deux agents sont en formation pour porter le sujet au sein de l'établissement dès septembre 2025, et définir avec l'ensemble du personnel un plan d'actions pour 2026.

Pour 2025 deux rendez-vous particuliers sont déjà pris :

Organiser un voyage pour les résidents qui le souhaitent, et programmer un repas des familles pour l'inauguration de la nouvelle salle à manger.

L'ensemble des résidents et du personnel vous souhaitent une excellente Année 2025.





“ INFOS DIVERSES ”

STOP AUX LINGETTES



Il est important de jeter les lingettes, protections hygiéniques et couches dans votre poubelle, les huiles et produits encrassants doivent être évacués à la déchetterie.

Ces déchets bouchent les canalisations et les eaux usées pourraient alors remonter dans votre maison.

Les médicaments peuvent être rapportés à la pharmacie et les désherbants à la déchetterie.

Leurs molécules restent dans l'eau et au final contribuent à une pollution du milieu naturel.

Le réseau d'assainissement n'est pas une poubelle !

Les dysfonctionnements présents sur les réseaux et dans les stations d'épuration entraînent des dépenses supplémentaires qui sont répercutées sur vos factures assainissement.

Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée
Service Public d'Assainissement
16 Rue de l'Innovation 85200 FONTENAY-LE-COMTE
assainissement@fontenayvendee.fr
02 28 13 04 50

Pays de Fontenay-Vendée
www.fontenayvendee.fr



L'ODDAS, qui sommes-nous ? Une association où n'importe qui peut passer la porte pour prendre un café, lire le journal, rencontrer d'autres personnes, et même participer aux activités et sorties proposées si vous le souhaitez ! Si vous nous croisez à L'Hermenault ou ailleurs, n'hésitez pas à vous arrêter, nous serons ravis d'échanger avec vous.



Pour 2025, notre thématique principale est l'isolement de nos aînés, donc si vous connaissez une personne seule, nous sommes prêts à l'aider ! Que ce soit pour ses démarches, une difficulté ou bien juste pour discuter, elle peut nous contacter au **02 51 69 26 53** ou à accueil@oddas.fr. Nous pouvons également la recevoir dans nos locaux de la Pommeraie 25, rue des Cordiers à Fontenay-le-Comte ou de la Maison de Quartier des Moulins, 34, rue Gaingalet .

Notre site Internet : <https://oddas.centres-sociaux.fr> (cf. QR Code)

Notre page Facebook : www.facebook.com/oddas85

“ INFOS DIVERSES ”

PROGRAMME Février - Juin 2025

LES ATELIERS numériques du Pays de Fontenay-Vendée

Des ateliers collectifs, gratuits et ouverts à tous !
Comprendre, prendre en main et sécuriser son ordinateur, tablette ou smartphone.

NIVEAU DÉBUTANT OU INTERMÉDIAIRE

Commune de Fontenay-Vendée • 16 rue de l'Innovation • 85200 Fontenay-le-Comte

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 CONSEILLER NUMÉRIQUE
 Pays de Fontenay-Vendée
www.fontenayvendee.fr

Inscrivez-vous à nos ateliers collectifs !

LOISIRS

Applications pour faire de la randonnée

- > Connaître et utiliser plusieurs applications pour vos sorties en randonnées.
- > À Bourneau, mardi 1er avril (10h - 12h)
- > À Montreuil, jeudi 3 avril (10h - 12h)
- > À Saint-Laurent-de-la-Salle, mercredi 4 avril (14h30 - 16h30)

Réseaux sociaux : Facebook et Instagram

- > Découvrir les réseaux sociaux avec Facebook et Instagram (sur 2 séances).
- > À Montreuil, mardi 22 et 29 avril (10h - 12h)
- > À Vouant, mercredi 23 et 30 avril (10h - 12h)
- > À Saint-Laurent-de-la-Salle, mardi 6 et 13 mai (14h30 - 16h30)

PRÉVENTION NUMÉRIQUE

Cookies et publicités - Que faire ?

- > Connaître l'utilité des cookies et les différents paramètres pour protéger ses données personnelles.
- > À Marsais-Sainte-Radegonde, mardi 3 juin (14h30 - 16h30)
- > À Foussais-Payré, mercredi 4 juin (10h - 12h)
- > À Doix lès Fontaines, jeudi 5 juin (14h30 - 16h30)

Des ordinateurs peuvent être prêtés. Merci de le préciser lors de votre inscription.

Emmenez votre smartphone et/ou tablette !

Vous initier ou approfondir vos connaissances

ADMINISTRATIF

Scanner un document avec son smartphone/sa tablette

- > Apprendre à utiliser une application pour scanner un document.
- > À Vouant, mercredi 26 février (10h - 12h)
- > À Les Velluire sur Vendée, jeudi 27 février (10h - 12h)
- > À Saint-Laurent-de-la-Salle, vendredi 28 février (14h30 - 16h30)

France Connect pour les démarches administratives.

- > Apprendre à se connecter sur un site administratif via France Connect.
- > À Saint-Martin-des-Fontaines, mardi 25 mars (14h30 - 16h30)
- > À Mervent, mercredi 26 mars (10h - 12h)
- > À Doix lès Fontaines, jeudi 27 mars (14h30 - 16h30)

PRATIQUE NUMÉRIQUE

Se repérer sur Windows (ordinateur)

- > Comprendre l'environnement Windows et ses différentes fonctionnalités
- > À Foussais-Payré, mercredi 5 mars (10h - 12h)
- > À Marsais-Sainte-Radegonde, mardi 11 mars (14h30 - 16h30)
- > À Les Velluire sur Vendée, mardi 18 mars (14h30 - 16h30)

QR Code : comment ça marche ?

- > Comprendre l'utilité des QR Codes et apprendre à les flasher avec son téléphone.
- > À St-Martin-des-Fontaines, mardi 20 mai (14h30 - 16h30)
- > À Les Velluire sur Vendée, jeudi 22 mai (10h - 12h)
- > À Bourneau, vendredi 23 mai (14h30 - 16h30)

Trouvez votre atelier !

BOURNEAU Mairie 4 rue du Château	MONTREUIL Mairie 44 rue du Cèdre
DOIX LÈS FONTAINES Mairie (Doix) 5 rue du Prieur Gusteau	SAINTE-LAURENT-DE-LA-SALLE Mairie 7 rue Grand Rue
FOUSSAIS-PAYRÉ Mairie 3 rue du Prieuré	SAINTE-MARTIN-DES-FONTAINES Mairie 28 rue de la Mare
MARSAIS-STES-RADÉGONDE Mairie Tindoux 65 rue de Fontenay	LES VELLUIRE SUR VENDÉE Mairie (Le Port-sur-Velluire) 3 rue Pierre Ballard
MERVENT Mairie 2 chemin des Deuves	VOUANT Espace Lunignan 14 rue Théodol

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION

Teddy PRINEAU, Conseiller numérique
02 51 50 31 75 / 06 75 05 53 39
Mail : conseillernumerique@fontenayvendee.fr

Crédits : iStock - Credit photos - people, rights - No photo sur le site public



“ INFOS DIVERSES ”



Où trouver UN DÉFIBRILLATEUR accessible 7jr/7 et 24h/24

DAE - Mairie
7 rue Grand Rue
Saint-Laurent-de-la-Salle

DAE - Mairie
6 rue de la Huguenoterie
Saint-Cyr-Des-Gâts

DAE - Bouyer Leroux
30 rue de la Tuilerie
St-Martin-des-Fontaines
en intérieur d'usine accessible aux heures d'ouverture

DAE - Salle des Fêtes
28ter rue de la Mairie
St-Martin-des-Fontaines

DAE - Salle Tindoux
Bourg de Sainte Radegonde
65 rue de Fontenay
Marsais-Sainte-Radegonde

DAE - Salle des Sports
51 rue du stade beaulieu
88870 L'Herminault

DAE - EHPAD Bellevue
46 rue Salomon raitig
L'Herminault

DAE - Piscine ludique
L'Herminault
en intérieur accessible aux heures d'ouverture

DAE - Maison de santé
15 Grande rue
L'Herminault

DAE - Accueil de Loisirs
11 rue du Petit Village
L'Herminault

DAE - Mairie
13 rue de la Gazellerie
L'Herminault

POMPIERS : 18
URGENCES SAMU : 15 ou 112
depuis un portable (pas besoin du code PIN)
POLICE : 17



Pluviométrie de l'année 2024 à L'Hermenault

Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 ^{ère} décade	52,5	32	47,5	32	58,5	0	4	0	22	127	0	26
2 ^{ème} décade	17,5	16	12	0	59,5	61,5	5,5	21	22	45,5	20	35,5
3 ^{ème} décade	22,5	96,5	50	30,5	14	28	0	14,5	108	4	50	9,5
Total du mois	92,5	144,5	109,5	62,5	132	89,5	9,5	35,5	152	176,5	70	71
Cumul	92,5	237	346,5	409	541	630,5	640	675,5	827,5	1004	1074	1145
Jours de pluie	9	15	14	10	15	7	3	8	13	11	7	8

JANVIER : Début d'année très pluvieux (30 mm le 1^{er} janvier), puis quelques pluies réparties tout au long du mois. Quelques gelées matinales les 19 et 20 janvier (-5°).

FÉVRIER : Les premiers jours du mois sont frais et secs. Perturbation et redoux en fin de 1^{ère} décade (32 mm). Retour de fortes pluies en 3^{ème} décade (96,5 mm).

MARS : Les pluies continuent en 1^{ère} décade (47,5 mm), ainsi qu'en fin de mois (50 mm). Températures assez douces. Le 24 mars (Rameaux), assez beau temps, vent de Nord-Ouest.

AVRIL : Temps légèrement humide en 1^{ère} décade (32 mm), sans aucune pluie du 11 au 25 avril agrémenté de belles journées ensoleillées. Un épisode pluvieux du 26 au 28 (30,5 mm).

MAI : Forte pluie toute la journée du 4 mai (30 mm). Une 1^{ère} décade à 58,5 mm puis la seconde à 59,5 mm avec un orage le 17 (11 mm). Forte hausse des températures les 11 et 12 mai (29°).

JUIN : Belle période ensoleillée assez chaude, sans pluie jusqu'au 12 juin. Pluie toute la journée du 16 (27 mm). Orages les 17 et 18 (23 mm) et 21 (22 mm). Retour d'un temps sec et chaud avec vent d'Est jusqu'en fin de mois.

JUILLET : Assez beau temps en 1^{ère} décade sans pluie et légères averses passagères en 2^{ème} décade. La 3^{ème} période est sèche avec un début de canicule les trois derniers jours du mois (nuits entre 19 et 21°).

AOÛT : Fortes chaleurs en journée, jusqu'à 40° le 11 août. Temps sec jusqu'au 17 (10 mm). Quelques légères pluies en 3^{ème} décade avec températures agréables.

SEPTEMBRE : Orage assez fort le 20 (20 mm). Suivent des perturbations tous les jours jusqu'au 26. Fortes pluies et tempêtes les 25 (45 mm) et 26 (30 mm). Températures douces.

OCTOBRE : Le mois commence par une pluie intense le matin (32 mm). La 1^{ère} décade est très pluvieuse. La tempête KIRK le 8 (59 mm) et le 9 (21 mm) est accompagnée de températures très douces. Après un retour au calme, la matinée du 19 octobre est pluvieuse (28 mm). La fin du mois est plutôt fraîche.

NOVEMBRE : Après une journée de Toussaint très ensoleillée et douce, l'anticyclone se met en place en 1^{ère} décade. Le 21, la tempête CAETANO donne une pluie faible, mais un gros coup de vent. Une forte pluie la nuit du 27 novembre apporte 21 mm. Températures généralement assez douces.

DÉCEMBRE : Quelques pluies réparties sur les deux premières décades (61,5 mm) avec baisse des températures nocturnes les 13 (-2°) et 20 (-1°). Les nuits sont fraîches en fin de mois et les journées grises mais sans pluie sont fréquentes.

L'année 2024 se termine sur un total pluviométrique de **1145 millimètres** répartis en **120 jours de pluie**.

Pour rappel, le même bilan pour 2023 était de 1042 millimètres en 130 jours.





“ INFOS DIVERSES ”



Polleniz Allée des Druides
85000 LA ROCHE-SUR-YON
communication@polleniz.fr

www.polleniz.fr

POLLENIZ a pour objectif la protection des végétaux et produits végétaux, la préservation de notre environnement et de la santé publique sur la zone géographique des Pays de la Loire.

Basées sur le triptyque Surveillance, Prévention, Gestion, des dangers sanitaires, des organismes nuisibles, des espèces émergentes et des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE), les missions de POLLENIZ ont des effets sur les équilibres biologiques et la préservation des écosystèmes. Elles favorisent de fait, la protection des habitats, de la biodiversité, du climat, de la chaîne alimentaire, de la santé humaine et de la santé animale.



**La Mission Locale aide et accompagne
les jeunes de 16 à 25 ans**

Pourquoi venir à la Mission Locale ?

Pour travailler son projet professionnel, l'accès à la formation, l'orientation, l'aide à la recherche d'emploi, l'aide aux démarches et l'accès aux droits, l'accès au logement, rencontrer d'autres jeunes, travailler sa mobilité, sa santé, sa vie sociale...

Prenez rendez-vous avec un(e) conseiller(e) au 02.51.51.17.57 pour un conseil, une aide ou un accompagnement personnalisé.

Nos lieux d'accueil et d'écoute

Un lieu près de chez vous avec nos 15 points d'accueil !
Nos permanences sur tout le territoire du Sud Vendée nous permet d'avoir une proximité avec tous les jeunes.

Mission Locale Sud Vendée
47 rue André Tiraqueau 85200 Fontenay-Le-Comte
02.51.51.17.57
www.missionlocalesudvendee.fr



Suivez-nous sur   

Nos nouveautés :

- Dès maintenant : des protections menstruelles et des produits d'hygiène pour les jeunes de notre territoire qui en ont le besoin
- Le 7 février : participation au forum de l'Emploi Saison Formation, organisé par Vendée Grand Sud
- Le 19 février : organisation du Forum de l'Emploi Saisonnier sur l'Aiguillon la Presqu'île
- Le 16 avril : organisation du Forum de l'Emploi Saisonnier sur Luçon
- Tout au long de l'année, des visites d'entreprises et RDV intérim organisés par la mission locale pour les jeunes



“ INFOS DIVERSES ”



Comment trier ses déchets alimentaires ?

Le Sycodem met en œuvre de nouvelles actions pour vous aider à valoriser vos déchets alimentaires.

Le geste le plus simple, et abordable dès que vous avez un espace dans le jardin ?

Le compostage ! Et pour le réussir, il suffit de suivre les consignes de tri et d'appliquer 4 règles d'or. Ensuite la nature fait le reste !

CONSIGNES DE TRI (COMPOSTAGE)



4 RÈGLES D'OR

- 1 Apporter un bon mix de déchets**
 Equilibrer le mélange avec les déchets humides (épluchures de fruits et légumes) et les déchets secs (branches broyées, feuilles mortes, essuie-tout et mouchoirs en papier).
- 2 Fragmenter les déchets**
 Afin de faciliter l'action des micro-organismes, coupez les déchets en petits morceaux. Cela accélérera le compostage.
- 3 Aérer le compost**
 Effectuez un brassage régulier avec une fourche afin d'oxygéner le mélange.
- 4 Surveiller l'humidité**
 Quand il y en a trop, cela empêche l'aération, freine le compostage et dégage de mauvaises odeurs. Pas assez ? Les déchets deviennent secs, les micro-organismes meurent et le processus s'arrête.



L'Herminault, commune d'accueil du JumboRun 2025 Une journée en sidecar pour des personnes en situation de handicap.

Chaque année, venant de toute la France, 25 sidecaristes, une trentaine de motards et leurs familles viennent partager leur passion de la moto avec les habitants du foyer **Mélioris-orghandi** de St-Germain-de-Prinçay. C'est une date très attendue par tous les résidents du foyer. Cette manifestation, appelée Jumbo Run, permet à des personnes à mobilité réduite de faire une balade en side-car, de sortir de leur quotidien et le temps d'une journée, d'oublier leur handicap.

L'édition 2025 du JumboRun sera accueillie par la municipalité et les associations de la commune de L'Herminault le **Samedi 24 mai 2025**.

Le convoi d'environ 2 km de long partira donc le matin de Saint-Germain-de-Prinçay (proche de Chantonay). Sur un parcours d'environ 50 km, il traversera plusieurs communes pour rejoindre L'Herminault, où sera organisé le déjeuner.

Cette pause sera l'occasion de créer de nombreux échanges entre les membres du convoi (résidents, motards, personnel de foyer, bénévoles) et la population locale. Puis en milieu d'après-midi, le JumboRun repartira vers Saint-Germain.

Nous vous attendons nombreux sur le bord de la route ! Venez admirer les motos et manifester votre soutien à cette belle aventure par votre présence et vos applaudissements.

Le thème du Jumbo 2025 sera "Camping".





“ ASSOCIATIONS ”



Le réseau Associatif ADMR du service d'aide à domicile intervient dans les domaines d'autonomie, services de santé et de confort à domicile.

Les services de **L'ASSOCIATION LOCALE ADMR de L'HERMENAULT** s'adressent à tous, Enfants, Seniors, Handicapés, qui ont besoin d'une aide temporairement ou plus, 7 jours sur 7 :

Aide à la toilette, intervention d'urgence en sortie d'hospitalisation, accompagnement à domicile, garde d'enfants, accompagnement des déplacements (rendez-vous médicaux, courses), aide aux repas, ménage, repassage, téléassistance et livraison de repas à domicile.

Les aides à domicile de L'ASSOCIATION DE L'HERMENAULT interviennent sur 12 communes :

Bourneau, L'Hermenault, le langon, Marsais-Ste-Radégonde, Mouzeuil-st-Martin, Pétoisse, Pouillé, Saint-Cyr-des-Gats, Saint-Laurent-de-la-Salle, Saint-Martin-des Fontaines, Saint-Valérien et Sérigné.

Sur simple demande ; une assistante de secteur évaluera vos besoins, les aides financières possibles et vous établira gratuitement un devis. Elle assurera la gestion de votre dossier ainsi que la mise en place et le suivi des interventions vous concernant.

Des professionnelles du service à la personne ; nos aides à domicile bénéficient régulièrement de formations et de réunions d'équipes. L'actualisation des compétences, afin de conserver la qualité des prestations effectuées, est une priorité.

Le réseau Associatif ADMR a aussi cette valeur du lien social et lutte contre l'isolement grâce à ses bénévoles qui organisent des animations. Les nouveaux bénévoles sont toujours les bienvenus.

Pour tous contacts : ASSOCIATION LOCALE ADMR DE L'HERMENAULT Secrétariat du comité de Secteur Vendée-Sèvre AUTISE 25, rue Kléber 85200 Fontenay-le-Comte

Téléphone : 02 52 61 45 68 courriel : fontenayvsa@admr85.org



L'association ADMR du SSIAD (Aides-soignantes) de L'HERMENAULT vous accompagne vous et vos familles dans votre souhait d'être accompagné à domicile.

Les aides-soignantes soutenues par leurs infirmières coordinatrices effectuent des soins d'hygiène à votre domicile pour vous soutenir ainsi que vos aidants lorsque votre santé le nécessite.

Tout au long de l'année, nous avons à cœur de vous donner du baume au cœur. En plus de notre sourire quotidien, nous proposons des animations ponctuelles :

ACTION PREVENTION SANTÉ, PIQUE-NIQUE ou SORTIE (musée école de la Tour Nivelles en 2024), GOÛTER DE NOEL.

Pour les APRÈS MIDI ARC EN CIEL

Ateliers tous les premiers lundis de chaque mois pour les personnes isolées au local ADMR de L'HERMENAULT. **Nous recherchons des bénévoles** pour pouvoir emmener les personnes isolées participer à l'animation.

Inscriptions et renseignements :

Mme HOMET Laure, Mme COOPMAN Charlotte ou Mme FLECHAIS Sarah : Tél 02 51 87 76 73.

Pour les ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES destinées à toutes les personnes avec trouble de la mémoire vivant à domicile, séances tous les vendredis matins de 10H45 à 11H15 à L'ÉHPAD BELLEVUE de L'HERMENAULT.

Inscriptions et renseignements : Mmes HOMET Laure, COOPMAN Charlotte ou FLECHAIS Sarah : Tél 02 51 87 76 73.

Pour information le SSIAD ADMR de L'HERMENAULT recrute des aides-soignants en CDD ou CDI.

Service de soins ADMR 19 rue du Petit Village 85570 L'Hermenault

Tél : 02 51 87 76 73 mail : ssiad.lhermenault@admr85.org



Aides-soignantes du SSIAD

“ ASSOCIATIONS ”

L'OUTIL EN MAIN DU PAYS DE L'HERMENAULT

Année 2024 -2025 (14^{ème} année)

La traditionnelle remise aux enfants des diplômes et objets réalisés durant l'année a clôturé l'année 2023/2024 le 04 juillet, dans une ambiance amicale et décontractée. Nous nous sommes quittés pour deux mois de vacances bien mérités.

Le 1^{er} septembre, à la foire à l'ancienne de L'Herminault l'association présentait 8 ateliers animés, bien évidemment, par nos très fidèles Gens de métier. De nombreux enfants sont venus tout au long de la journée découvrir les différents métiers manuels proposés : c'est une belle récompense.

Le nombre d'inscriptions pour la promotion 2024-2025 a été revu à la hausse : 13 enfants (vs 11 l'an passé) : 3 filles et 10 garçons. Espérons que les aléas de la vie n'engendreront pas «trop» d'absences de nos Gens de Métier.

La première séance Outil en Main de la saison 2024-2025 a eu lieu le 21 septembre, c'était notre 14^{ème} rentrée. De nouvelles activités ont été introduites, telles que la pyrogravure, le tournage du bois et la gravure sur verre.



Lors de l'assemblée générale du 06/12/2024, il a été procédé à un changement de responsabilité : Marie-France CLÉMENCEAU, une de nos couturières, a été élue à l'unanimité comme nouvelle secrétaire de l'association. Elle vous fait part de nos actualités sur **Facebook** «L'outil en main pays de L'Herminault».



Maintenir l'activité de l'OEM du Pays de L'Herminault est une priorité, et ce, pour les enfants qui apprécient beaucoup les séances du samedi matin, mais aussi pour les bénévoles, nos Gens de Métier qui consacrent peu ou prou une trentaine de demi-journées dans l'année. Pour cela, **venez nous rejoindre** et partagez des moments d'une grande richesse relationnelle, tant avec les enfants qu'avec les Gens de Métier. Commencez par une visite informelle : voyez comment nous sommes installés, notre mode de fonctionnement, l'ambiance...Vous serez surpris(e).

Les portes de nos ateliers vous sont grandes ouvertes (à L'Herminault, rue de l'Abbaye), pendant les initiations, le samedi de 9h30 à 11h30 hors vacances scolaires, toutes et tous, nous serons très heureux de vous accueillir.

De nouveau un grand MERCI aux communes donatrices, les subventions reçues permettent de garder les cotisations à un niveau très raisonnable pour les familles.

Contacts : 02 51 00 19 05 ou 02 51 87 70 67.

Avec un peu de retard, mais tout aussi sincèrement, bonne année et excellente santé.

Claude GUILLOTEAU Président de l'OEM du Pays de L'Herminault.

Solution des mots croisés (avec modération)

Horizontalement : 1) Sauternes - Bourgogne 2) Ré - lo - Sait 3) Ion - Sancerre - Iras 4) Nuée - Id - Iso 5) Tisse - No - Sel - Cru 6) ER - Alsace - Ente - IR 7) Jus - Roula - Et - Es 8) Ile - An - Pi - Ut - Rosé 9) Lie - Si 10) Chinon - Beaujolais 11) Gêné - Té - Au - Il - Nu 12) Net - Côtes du Rhône - La Terre. **Verticalement :** 1) Saint-Émilion - 2) Ouir 3) Urnes - Je - CGT 4) Te - Esau - Thè 5) Elisa - INC - INC 6) Rias - Néo 7) Non - Nay - Lo 8) Croc - Pinte 9) Érie - Es 10) Ris - NB 11) Bordeaux - Eau 12) Saur 13) Us - Eau 14) Raisin 15) Giro - Te - Soin 16) Ota - Étrille 17) Sac 18) NI - Riesling 19) Course - Sue .



“ ASSOCIATIONS ”



2 Mains pour Demain

Bonjour à tous ! L'Association « 2 Mains pour Demain » salue et félicite tous les bénévoles de la vie associative hermenaultaise.

« Le bénévolat n'est pas payé non pas parce qu'il ne vaut rien mais parce qu'il n'a pas de prix » (Sherry Anderson)

2024 a été une bonne année pour « 2 Mains pour Demain ». Ses manifestations ont été un succès : réveillon solidaire à St Martin , Rétro Vendée à la Grand Court , Rando Caraïbes dans le massif forestier Mervent – Vouvant en partant de l'Orbrie .

Vive le travail d'équipe !

2025 va donc se faire un grand plaisir de reconduire les mêmes manifestations avec quelques changements : **La rando** aura lieu le **dimanche 8 Juin à Mervent** en partant de la Mairie et **Rétro Vendée** le **dimanche 14 septembre sur le même site.**

Bonne Année Associative !

Le président Soane Maiau

Chers habitants de L'Herminault,



L'association Préserveons l'Herminault, créée en 2024 afin de lutter contre un projet de parc agrivoltaïque sur 24ha de terrain, à l'entrée du Bourg (Route de Petosse) est toujours mobilisée contre ce projet qui menace notre commune.

Nos préoccupations sont restées les mêmes :

- 1 / Préservation du patrimoine (Un projet industriel en décalage total avec une commune au caractère rural).
- 2/ Préservation de la faune et de la flore dans un écosystème déjà fragile.
- 3/ Impact sur la santé (Aucune étude à l'heure actuelle ne permet de connaître les effets à long terme sur la santé des habitants en termes de gêne sonore, de réverbération, ...).
- 4/ Perte de la valeur immobilière.
- 5/ Augmentation de la valeur foncière des terres agricoles. Difficultés pour les jeunes agriculteurs de reprendre l'exploitation.
- 6/ Risques liés aux aléas climatiques (vents violents qui peuvent détruire les structures, augmentation de température sous les panneaux...).

[Pour faire entendre nos voix, nous vous invitons à nous rejoindre lors d'une marche à l'Herminault !! A l'heure où nous écrivons ce message, la date n'est pas connue. Elle sera annoncée prochainement.](#)

Ensemble, nous pouvons trouver une solution pour préserver le charme et le caractère rural de notre belle commune !!

Association « Préserveons L'Herminault et ses Alentours »



“ ASSOCIATIONS ”



CLUB DE L'AMITIÉ

Quelques informations :

Assemblée Générale le jeudi 13 mars à partir de 11 heures suivi d'un repas animé.

Cette année 2025 le club organise deux concours de belote : le premier sera le samedi 12 Avril et le second le samedi 15 novembre.

Pour les sorties , les dates seront discutées en réunion lors de notre repas annuel prévu vers le 20 juin. Toutes les dates définitives seront données dans le prochain numéro de Source-Infos.

Les adhérents , le bureau et moi même vous souhaitent une bonne et heureuse année.

La Présidente.

THÉÂTRE 2025

St Valérien P. Haube L'ELAN

Chérie j'ai pris le pain

Précédée de **Flop.chef** par les jeunes

SAMEDI 22.02 / 01.03/ 08.03
20H30

DIMANCHE 23.02 / 02.03
14H30

VENDREDI 07.03
20H30

Réservations :

Colette Gadé : 06.32.96.29.73 ou 02.51.87.77.12

Agnès Porcher : 06.40.14.92.36

Maryline Rivière : 06.22.66.74.63 ou 02.51.87.73.89

Tarifs : Adultes 8,00 € et 4,00 € pour les enfants du primaire



La troupe des jeunes

Présente

Flop . chef





“ ASSOCIATIONS ”



100 licenciés !

Nous proposons différentes formules pour répondre au tennis en compétition et en loisir.
Cours collectifs sur les sites du Langon et l'Hermenault du 15/09 au 30/06 par une monitrice DE et un éducateur.
Accès aux 2 salles (Le Langon / L'Hermenault) et aux 6 terrains extérieurs grâce à un planning de réservation mis en ligne sur son espace licencié (TENUP)



Pour tous !

Pour les « non-licenciés », la location d'un court de tennis est possible sur :

- Le Langon : Supérette Halles Dis.
- L'Hermenault : Supérette Proxi.
- Mouzeuil-Saint-Martin : Mairie.
- Sérigné : à la supérette Proxi.



Challenge Clubs Formateurs 2023-2024 et Ambition Club 2024, Rejoignez notre club au service des sportifs !

M. MALVAUD David : 06/85/10/95/55 ou mail : tclerebondsv@gmail.com

Nos 5 sites

Salle omnisports et court extérieur de L'Hermenault - Salle de tennis et court extérieur du Langon

Courts extérieurs de Longèves, mouzeuil et Sérigné

SOCIÉTÉ DE CHASSE
L'HERMENAULT

5 AVRIL 2025

**Repas
à emporter**

17€

Rillettes de sanglier
Gratin de pomme de terre
Sauté de gibiers
Fromage
Eclair



Repas à récupérer entre 11h00 et 12h30

À la salle du Jary

Inscription à donner avant le 30 mars à :

Stéphane ARTARIT

30 rue de Champ Bourde 85570 L'Hermenault
ou par téléphone au : **06 74 50 51 03**



“ ASSOCIATIONS ”



Le **JUDO CLUB SUD 85** a résonné à l'international avec le **PARA JUDO ADAPTÉ** : quatre médaillés à **VENRAY** en **HOLLANDE** au mois de novembre dernier. Il est à noter que **Florimon DILULLO LEVEQUE** remporte une très belle médaille d'argent, quant à **Julien BAUDRY** et **Kilian BACOU**, ils ont remporté eux une très belle médaille de bronze. Tous les trois s'entraînent et sont licenciés à **L'HERMENAULT**.

N'oublions pas nos jeunes avec pas moins de 16 podiums en Départemental et Inter Départemental, la suite reste à écrire au Championnat Régional et National en février et en avril prochain. Le club a une progression de plus de 17% cette saison et nous prenons des judokas(tes) toute l'année. Pour des renseignements faites le **06 08 23 54 91**, ou à judocs85@outlook.fr.

Vous pouvez consulter le site du club **123.JUDOCLUBSUD85** et le **FACEBOOK JUDO CLUB SUD 85**.



L'équipe du JCS85 avec les deux coaches de l'équipe de France PARA JUDO de la FFJDA.



VENRAY en Hollande : avec les médaillés.



VENRAY en Hollande : de gauche à droite Kilian, Sylvain le coach, Olivier, Julien et Florimon.



Le football "Plaine et Bocage"

réunit 5 communes environnantes et compte à ce jour environ 300 licenciés.

Depuis de nombreuses années, la volonté du club est de se structurer afin de proposer un cadre sérieux et agréable pour ses adhérents de façon à ce qu'ils puissent s'épanouir dans la pratique du football. Ce travail de tous les jours a été récompensé en 2024, en effet notre club vient de gravir un échelon : l'école de football vient d'être labellisée "**Excellence**" après avoir été "**Espoir**" pendant 6 ans. Dans cette démarche le club utilise des infrastructures sur cinq communes, ce qui permet l'accueil de tous les entraînements et des compétitions sur les communes de L'Hermenault, Pouillé, Sérigné, St-Cyr-des-Gâts et St-Laurent-de-la-Salle. Grâce à l'investissement des acteurs locaux comme les mairies, mais également des bénévoles du club, le FCPB ne cesse de grandir et propose maintenant différents événements durant l'année : tournoi jeunes, repas en salle, soirée férias...



Les dates importantes du FCPB pour la saison :

- 15 février 2025, repas en salle à L'Hermenault
- Avril 2025, tournoi U11, U13 et U15
- 7 juin 2025, férias -
- Juin 2025, Assemblée Générale
- Novembre 2025, repas choucroute à emporter.



Contacts : Site internet : www.fcpb.footeo.com

Facebook : #FCPB L'Hermenault

Président : Jérémy BIRÉ jeremy.bire@gmail.com



ESH BASKET L'HERMENAULT

Saison 2024-2025

Depuis septembre, nous sommes relancés dans une nouvelle saison. Après une saison riche en événements organisés par l'ensemble de nos bénévoles, notamment les quarts de finale de challenge et coupe de Vendée le week-end du 9 et 10 mars 2024. Une très jolie fête avec une salle de sports à guichet fermé tout le week-end. 400 personnes sont venues encourager les différentes équipes.

Plus qu'un club, ce collectif ancré sur le terrain, compte cette année 135 licenciés répartis dans 12 équipes (*U9 / U11 filles et garçons / U13 filles et garçons / U15 filles / U18 garçons / Séniors garçons 2 équipes DM3 et DM4 / Séniors filles 2 équipes DF2 et DF3 / Loisirs*) encadrées par trois entraîneurs diplômés d'état (Joël, Cédric et Nendy) et de nombreux bénévoles amoureux de ce sport.

Là, les joueurs évoluent, apprennent..., Oui ici on apprend à jouer mais pas seulement ! C'est aussi un lieu où on fait une part belle au **VIVRE ENSEMBLE**, aidé par le comité et les clubs voisins. Pour cette saison l'objectif est la mise en place d'outils autour de l'amélioration du fairplay (parents, enfants, bénévoles, arbitres) ainsi que des initiations à l'arbitrage ouvertes à toutes et à tous.

Comme chaque année, le club prend part à la vie citoyenne en s'investissant dans des projets caritatifs avec des associations telles que la ligue contre le cancer et l'accueil, à plusieurs reprises des résidents de l'Éhpad de L'Hermenault.

Après le nouveau succès de La Fol RUN 2024 avec plus de 500 participants, et du dîner dansant sur le thème « Bavarois », l'ESH basket regorge d'idées pour vous faire découvrir sa bonne humeur.

Les dates à retenir :

Samedi 29 mars 2025 : Dîner dansant sur le thème du Texas.

Jeudi 17 avril 2025 « After Work » : Tournoi 3x3 des partenaires.

Samedi 30 aout 2025 : FOL RUN #5.

Finalement à l'ESH Basket, on trouve une combinaison de sport, de défi, d'unité et de convivialité.

Alors n'hésitez pas, les éléphants de L'Hermenault vous y attendent !



Pour tous renseignements :

RAMBAUD Anthony 06 24 11 07 12

presidenthermenault.basket85@gmail.com



“ HISTOIRE ”



À L'Hermenault, quand les plus âgés parlaient maçonnerie, ils pensaient d'abord à la famille Venant. Deux entreprises, portant le même nom, dans la même commune, le cas est assez rare.

Maurice Venant, devenu maire et conseiller général du canton avait son entreprise. Octave, son frère, lui aussi, s'installa en 1924 à L'Hermenault.



À la fin des années cinquante, Octave prit sa retraite et céda son entreprise à son fils Jacques qui transféra ses activités à Fontenay-le-Comte. Pour l'entreprise Venant, c'est l'époque des grandes constructions Fontenaisiennes (HLM de la Sablière, du Porteau, des Moulins-Liots, le lycée agricole de Pétré à Ste Gemme-la-Plaine, la maison de retraite de L'Hermenault, etc...).

En 1996, c'est au tour de Jacques de passer la main à deux de ses enfants, frère et sœur, Jacques et Cécile. Ensemble, ils ont fait prospérer l'entreprise familiale jusqu'à la reprise de la société en 2024 par Charly Chauveau, conducteur de travaux.

Cent ans d'entreprise de maçonnerie sont ainsi bouclés en 2024 pour la «maison» Venant.

La carrière de sable de Champ-Bourde

Octave Venant s'était donc installé en 1924 comme cimentier. Il possédait, par son ascendance maternelle, la famille Vendès, une carrière de sable à L'Hermenault, au lieu-dit Champ-Bourde, près de la laiterie. Ce sable, résultat de la dégradation du grès, était déjà extrait en ce lieu depuis longtemps puisque les archives nous en indiquent une utilisation lors de la construction du chœur de notre église en 1865. Pendant la période hivernale, la carrière était exploitée par Octave Venant pour fabriquer des parpaings.

Sur les photographies, datant des hivers 1955 et 1956, le sable est extrait au marteau-piqueur pneumatique, chargé dans un bac, remonté à l'aide d'une grue qui le dépose dans un wagonnet sur un ponton équipé de rails. Au bout du ponton, le sable est déposé dans un camion qui le transporte vers le local de fabrication des parpaings.

Appelés aussi «pierres artificielles», l'idée à cette époque était innovante et permettait de construire plus rapidement en utilisant moins la pierre.





“ INFOS DIVERSES ”



Février 1956. Rude mois d'hiver, il a neigé.



Le grand pin d'Autriche existe toujours après 70 ans

Afin de recruter de nouveaux ouvriers, Octave Venant allait à la Foire au maçon dans le département de la Haute-Loire, à Bussière-Poitevine. Les maçons du Limousin se proposaient pour la durée de certains chantiers. C'est ainsi qu'à L'Hermenault s'est établie la famille Roumilhac.



À gauche, le local de fabrication des parpaings et à droite, leur stockage en plein air.



Petite pause pour une équipe.

Jacques, le fils d'Octave, est dans la cabine du camion



Le « père » Roumilhac et Gaston Régnier (1955)

Sources : Remerciements à Jacques Venant et Cécile Garon.

J-P Gadé



Mots croisés

Avec modération

Jm J

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
1																			
2																			
3																			
4																			
5																			
6																			
7																			
8																			
9																			
10																			
11																			
12																			

Tous les mots en jaune sont plus ou moins en rapport avec le vin.

Horizontalement

1) Vins riverains de la Garonne - Vin de la région Centre Est 2) En 17 - On l'a envoyée brouter - Est au courant 3) Atome - Vin du Centre Val de Loire - Te rendras 4) Grand nombre - C'est la même chose - Peut faire l'égalité 5) Entremêle des fils - Drame - Gros, parfois - Grand vin 6) Vin de l'Est - Greffe, un pied de vigne peut-être - En fin de verbe 7) Le vin est celui de la vigne - Berna - Conjonction - Préposition 8) Terre dans l'eau - Une bougie - Grecque - Limé ou pas c'est avec modération 9) Attachant - Note 10) Vin de Loire- Nouveau en novembre 11) Prends trop de place - Règle - Contracté - Pronom - Sans effet 12) Propre - Vin produit entre Vienne et Avignon - La Terre.

Verticalement

1) Grand vin de la gironde 2) Entendre 3) Sortent pour consultation - Pronom - Syndicat 4) Pronom - Il renonça à son droit pour des lentilles - Plante à infusion 5) Triolet d'Aragon - Organisme au service du consommateur 6) Abers - Fait du 7) Refus - Commune des Pyrénées - Saint normand 8) Canine - Vaut deux chopines 9) Grand lac - Préposition 10) Partie d'une voile - Pour attirer l'intention 11) Grands vins girondins - Incolore et sans alcool 12) Comme un hareng 13) Bonnes ou mauvaises habitudes - Mouille le pastis 14) Pressé pour le vin 15) Tour d'Italie - Pronom - Se prend avec délicatesse 16) Retira - Crabe 17) Peut contenir bien des tours 18) Conjonction - Vin de l'Est 19) Compétition - Un Eugène qui transpire... .

Solution page : 16